Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 71 (1935)

Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIe ANNÉE — No 44 30 NOVEMBRE 1935

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : S. P. R. : *Almanach Pestalozzi.* — VAUD : *Candidatures au Comité central.* — *Rappel aux institutrices.* — *Situation présente des T. F.* — *Ceux qui quittent.* — *Au musée scolaire.* — *Corrections de compositions.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Assemblée du 20 novembre.* — NEUCHATEL : *Mise au point.* — *Cumul et musiciens.* — *Fonds scolaire.* — INFORMATIONS : *Les examens de recrues.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : P. H. : *Du rôle de l'Ecole dans l'initiation géographique par l'image.* — INFORMATIONS : R. BERGER : *Au VIIe Congrès international du Dessin, à Bruxelles, août 1935.* — PRATIQUE : *Pro Juventute au service de l'enseignement du calcul.*

PARTIE CORPORATIVE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

La Chaux-de-Fonds, novembre 1935.

Aux membres de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Nous avons l'avantage d'attirer votre attention sur

l'Almanach Pestalozzi 1936,

qui vient de sortir de presse et sur tout l'intérêt que présente cette publication tant pour le personnel enseignant, qui en fait volontiers usage, que pour les écoliers.

Nous nous permettons, d'autre part, de vous rappeler que les éditeurs de l'*Almanach Pestalozzi* versent tous les ans une subvention de 500 fr. à la caisse de secours de notre Société.

Par suite des arrangements avec les éditeurs de l'*Almanach Pestalozzi,* nous sommes en mesure de vous offrir un exemplaire de cette publication pour votre usage personnel au prix de 2 fr. 25 au lieu de 2 fr. 50.

Nous vous recommandons de bien vouloir signaler ce petit ouvrage à l'attention de vos élèves et d'en faciliter la plus large diffusion. Les éditeurs, la Librairie *Payot* à Lausanne, Vevey, Montreux, Genève, Neuchâtel, Berne et Bâle, ainsi d'ailleurs que toutes les librairies, vous accorderont une remise de 5 % jusqu'à 11 exemplaires et de 10 % à partir de 12 exemplaires sur le prix de 2 fr. 50.

L'*Almanach Pestalozzi* présente incontestablement un grand intérêt pédagogique. A côté de tout ce qu'il contient de récréatif,

ses concours ont une valeur éducative certaine, ne serait-ce que par l'appel à l'initiative. Son contenu varié et riche est une véritable petite encyclopédie de l'écolier romand.

Pour simplifier les choses, la Librairie Payot vous enverra le volume contre remboursement du prix de 2 fr. 25 franco de tous frais. Nous espérons que la grande majorité de nos membres voudra bien réserver bon accueil à cet envoi et l'en remercions à l'avance.

Au nom du Bureau
de la Société pédagogique de la Suisse romande :
J. ROCHAT, *président.*

VAUD

CANDIDATURES AU COMITÉ CENTRAL

Nous en avons reçu deux. Verrons-nous une élection tacite et serons-nous privés d'un suppléant ? Beaucoup pensent qu'une compétition est préférable ; elle donne aux élus plus d'autorité. Aussi attendons-nous encore...

LE COMITÉ.

RAPPEL AUX INSTITUTRICES

L'entrevue annuelle avec la mandataire des dames au Comité central — Mme L. Cornuz — aura lieu *samedi 7 décembre*, à 3 h. 30 au *Restaurant de la Clé, Foyer Féminin, rue de Bourg, Lausanne.*

S'inscrire chez Mlle *Cornuz, chemin du Mont-Tendre 2, Lausanne.*

SITUATION PRÉSENTE DES T. F.

Qu'on ne prenne point notre silence pour l'aveu d'un consentement à tout ce qui sera proposé.

L'on sait qu'en période difficile — et c'en est présentement une —, le comité des T. F. s'élargit quelque peu. C'est pourquoi, outre son président qui de droit en fait partie, la S. P. V. y délègue un second membre de son comité central.

Vos deux représentants n'ont manqué aucune séance et se tiennent prêts, d'accord avec leurs collègues des autres sections, à prendre leurs responsabilités.

Certes, nous espérions possible le maintien du statu quo et nous eussions vu avec satisfaction l'établissement d'une échelle meilleure en ce qu'elle eût davantage tenu compte des charges légales. Il faut maintenant renoncer. Seul, le groupe socialiste s'oppose à toute aggravation. Remercions-le tout en sachant bien qu'il sera, hélas ! la *vox in deserto.*

Dans les conjonctures actuelles, il convient même de rendre grâces au Conseil d'Etat, à la Commission des Finances et à son distingué président, M. *M. Reymond*, de leur modération. En effet, le Gouvernement et la Commission se sont mis d'accord sur une retenue de 8 %.

Les citadins et les gens qui vivent aux abords des villes voient assez que notre situation n'a rien de tellement extraordinaire. Mais la campagne, surtout en de certaines régions, est moins compréhensive. Pourtant, combien d'entre nous sont fils ou petit-fils de paysans ! et combien ont dû quitter malgré eux un sol qu'ils aimaient !

On dit : Les bois se vendent mal ; baissons les traitements (vous saisissez

le rapport ?). Les dernières élections au National ont été décevantes pour la campagne, c'est la faute aux fonctionnaires (voire !), baissons !... Et les pétitions de circuler sous les manteau... de l'officialité !

Quand le paysan a de la peine, comme aujourd'hui, jamais les fonctionnaires ni les instituteurs ne s'en réjouissent ; au contraire. Quand, pendant la guerre et droit après, le paysan gagnait gros, nous, qui gagnions petitement, n'éprouvions aucune méchante envie. Pourquoi dès lors cette attitude ?

Et le mouvement part de la Vallée, c'est-à-dire de l'endroit pour lequel nos collègues du coin et tous les T. F. ont fait beaucoup, à cause du chômage. C'est encourageant !

Et quand notre pouvoir d'achat sera suffisamment diminué, nos paies amenuisées, qui paiera les impôts ?

Non, ni pour nous, ni pour le bien général, ce n'est une solution. Ou, si l'on veut, c'en est une simpliste et injuste qui évite de se fouler les méninges devant les graves problèmes de l'heure qui réclament autre chose que cela ; autre chose, c'est-à-dire des conceptions neuves et substantielles. Qu'on touche aux traitements lorsque toutes les autres possibilités auront été épuisées, c'est une autre affaire. Mais qu'on nous prouve premièrement que chacun y est allé du sien, oui, du sien... à soi !

En attendant, nous avertissons nos membres que le comité veille et se tient prêt. Alex. Ch.

CEUX QUI QUITTENT

La Tour-de-Peilz. — Mlle Elisabeth Reusser, maîtresse des travaux à l'aiguille a pris sa retraite le 1er novembre après 32 ans d'enseignement à La Tour. A l'occasion de sa dernière classe, le 31 octobre, Mlle Reusser fut entourée de toutes ses élèves, qui fleurirent abondamment leur chère maîtresse. M. Baudraz, directeur des écoles, lui adressa, devant les enfants, quelques paroles de reconnaissance.

Dans une séance qui réunissait la Municipalité, la Commission scolaire, la commission de couture, le corps enseignant et quelques anciens collègues, les autorités ont tenu à exprimer leur gratitude à l'excellente maîtresse que fut Mlle Reusser. M. A. Burnat, syndic et président de la Commission scolaire lui adressa sa plus vive gratitude pour son activité féconde dans la commune et lui remit un superbe cadeau, marque tangible de reconnaissance. Au nom du Département, Mme Michot s'associa de tout cœur aux paroles prononcées par M. Burnat et y joignit ses félicitations pour le travail consciencieux fourni par Mlle Reusser. On entendit encore M. le directeur Baudraz ; M. Forel, au nom des collègues, qui remit également un souvenir à Mlle Reusser ; M. Gaulaz, qui félicita cette dernière pour son attachement à la S. P. V. dont elle fit partie pendant 32 ans et dont elle suivait très régulièrement les séances ; MM. Magnin et Jomini, anciens collègues, qui rappelèrent quelques souvenirs du début de leur carrière commune.

Manifestation réconfortante qui montre que la reconnaissance n'est pas un vain mot. Mlle Reusser, très émue, remercia pour tant de marques d'attention dont elle fut l'objet. F.

AU MUSÉE SCOLAIRE

Nouvelles acquisitions. — Le musée a acheté récemment des tableaux, des vues épiscopiques et, surtout, des clichés à projections. Une quinzaine de séries

de diapositifs ont été complétées et mises au point. Le long travail de réparation des clichés, entrepris voici bientôt deux ans, est aujourd'hui terminé.

Une nouvelle rubrique. — Nous sommes en train d'organiser une nouvelle section de notre collection de diapositifs. Elle sera consacrée à l'*orientation professionnelle* et embrassera d'emblée une cinquantaine de métiers. Dès que les achats seront terminés et l'organisation achevée, nous en publierons le catalogue dans le *Bulletin officiel.*

Travail manuel pour le degré inférieur. — Grâce à l'amabilité de M. John Chappuis, président de la Société vaudoise de Travail manuel scolaire, nous offrons à nos collègues une deuxième exposition consacrée au Cours normal suisse de Baden : travaux à la plasticine, vannerie, tissage, pliage, découpage, accessoires pour la caisse à sable, petits meubles, brouettes, trottinettes, écussons, signets, cahiers et albums, etc., il y a là de quoi ravir aussi bien les maîtresses que les bambins.

On trouvera cette exposition dans la « salle » ordinaire des travaux manuels (angle sud-ouest de l'exposition scolaire permanente).

Matériel et jeux pour l'enseignement du calcul. — Notre jeune collègue, Mlle Madeline Marguerat, sortie au printemps dernier de l'Ecole normale, vient de présenter au jury de pédagogie pratique un remarquable travail de concours. Nous sommes heureux de pouvoir l'exposer au Musée à l'intention de nos collègues. (Salle de lecture, à l'entrée du Musée.)

Manuels pour l'enseignement du français. — M. Souché, inspecteur de l'enseignement primaire en France, a publié chez Nathan, à Paris, dix volumes pour l'enseignement de la langue maternelle (grammaire, cinq ; lecture, trois ; récitation, deux). Ces dix volumes sont aussi exposés dans la salle de lecture (rebord de l'étagère du « Choix d'ouvrages pour la jeunesse »).

Ces trois expositions temporaires sont ouvertes jusqu'au 15 janvier 1936.

Alb. C.

P.-S. — Nous serions très reconnaissant aux visiteurs du Musée de vouloir bien s'inscrire dans le registre déposé à la salle de lecture.

CORRECTIONS DE COMPOSITIONS

Un cours pratique, de 2 séances, est organisé sur ce sujet, par la *Société vaudoise de travail manuel et de réformes scolaires, les samedis 7 et 21 décembre prochains, à 14 ¼ heures, à Lausanne* (Ecole normale, salle des sciences).

M. *L. Lavanchy*, professeur de français au Gymnase classique de Lausanne, développera ce sujet en insistant sur les points suivants :

Préparation d'un sujet de composition (celui-ci sera donné aux élèves dans le courant de la semaine suivante). Examen de quelques-uns de ces travaux et leurs corrections. Du rôle de la lecture pour l'enseignement de la composition.

Ce cours est destiné aux maîtres du degré supérieur de l'Ecole primaire et des classes primaires supérieures qui sont invités à y prendre une part active. L'importance du sujet en vaut la peine et la compétence du professeur est une garantie de succès. Se munir de l'« Anthologie scolaire ».

Prix du cours : 2 fr. Renseignements et inscriptions auprès de M. *J. Chappuis, les Giroflées, Chailly s. Lausanne.*

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

COMPTE RENDU

de l'assemblée générale du 20 novembre.

Le menu annoncé par notre dernière convocation n'avait attiré que peu de convives en notre local.

L'entrée, préparée avec soin par Genequand, d'après une vieille recette, est fort goûtée de chacun.

Puis, notre président sert les hors-d'œuvre, et Borel se plaint qu'un des mets dont il avait fourni les éléments ne figure pas sur la carte. L'assemblée donne raison au Comité, qui est cause de cette suppression.

Paquin estime que les instituteurs n'ont pas assez souvent l'occasion de se retrouver, à part les séances, en des réunions amicales, et il propose que le Comité organise, le jour de l'assemblée administrative de janvier, un repas en commun, au cours duquel nous pourrions fêter les collègues qui quittent l'enseignement. (Renvoyé au Comité.)

Borel trouve que le service médical des écoles pourrait rendre plus de services au corps enseignant que ce n'est le cas actuellement, et demande au Comité d'intervenir auprès de qui de droit.

Le plat de résistance se présente alors sous la forme d'un échange de vues au sujet de notre presse corporative, *Educateur* et *Bulletin*. G. Willemin, en une introduction rapide, fait le bilan du journal. Il constate l'effort tenté pour rendre le *Bulletin* plus utile et plus intéressant, mais doit reconnaître que l'*Educateur* (qui n'a pas beaucoup changé depuis le moment de la fusion) ne nous apporte pas ce que nous serions en droit d'attendre.

Il semble que les sujets traités ne nous intéressent pas au même point que nos collègues de Romandie, que la documentation internationale nous est mesurée trop chichement, que la partie pratique ne nous apporte rien de nouveau et de particulièrement intéressant.

De la discussion, à laquelle prennent part Paquin, Borel, Passello et Servettaz, il ressort qu'un nouvel effort doit être tenté pour rendre l'*Educateur* plus vivant, plus complet. On cite en exemple certains organes corporatifs de l'étranger (de France notamment) dans lesquels il y aurait beaucoup à prendre.

Au sujet de récentes polémiques, Willemin justifie l'attitude du Comité central de la S. P. R., qui a fort bien compris son rôle : permettre à chaque opinion de se faire jour, mais empêcher que la discussion ne s'éternise inutilement.

Au dessert, le « bulletinier » distribue fleurs et fruits en remerciant les collègues qui ont bien voulu alimenter la chronique genevoise et en déplorant que d'autres soient plus prodigues de promesses que d'écrits. A. L.

NEUCHATEL

MISE AU POINT

A PROPOS DE LA RÉDUCTION DES TRAITEMENTS POUR 1936.

Dans le rapport que j'ai présenté samedi 23 courant, à l'assemblée générale annuelle de la Société pédagogique neuchâteloise, il s'est glissé une erreur à

propos des indications que j'ai fournies concernant le % de réduction des traitements de nos collègues institutrices. Je m'empresse de la rectifier.

L'examen des propositions des avant-projets de réduction des traitements dont nous avons eu connaissance nous a amenés à constater que la *réduction totale* envisagée pour 1936, en ce qui concerne les institutrices, représenterait — si ces propositions étaient adoptées telles — le 15 % du traitement initial et le 18 ¼ % *du traitement maximum* et non, pour ce dernier, le chiffre plus élevé que j'ai indiqué.

Je prie mes collègues de vouloir bien excuser cette erreur bien involontaire et prendre note de cette mise au point.

Neuchâtel, le 25 novembre 1935.

Le président de la S. P. N.
H.-L. GÉDET.

CUMUL ET MUSICIENS

La guerre systématique organisée contre les doubles emplois a déjà produit certains résultats, et il faut remarquer que les premières victimes sont des instituteurs. C'est ainsi que dans le canton de Zurich, nombre d'entre eux ont abandonné spontanément la direction de sociétés chorales au profit de musiciens professionnels.

Après avoir rappelé ce fait dans un article publié dans la *Gazette de Lausanne* du 2 octobre dernier, Gustave Doret constate que dans le canton de Vaud, la proportion des instituteurs dirigeant des groupements choraux est plus importante encore. Et il se demande si le remplacement de tous ces « chefs de chœurs » par des professionnels serait profitable à la cause de la musique populaire. Cela ne semble pas son avis ; l'éminent musicien écrit, en effet, ceci : « Ce qui est intéressant — disons même émouvant — c'est de constater chez certains de nos instituteurs-chefs une ambition saine et un désir de travail qui les ont amenés, grâce à leur travail personnel intense, grâce à leur sens inné de la perfection, à des résultats si parfaits qu'on voudrait retrouver ces résultats partout, au même degré, sous toutes les baguettes dites professionnelles... Le classement entre amateurs et artistes est souvent bien capricieux. Car il est des amateurs qui connaissent leur métier et des artistes, dits professionnels, qui ne sont que médiocres amateurs ».

Doret souhaite qu'aucune campagne ne soit entreprise contre l'activité musicale de nos collègues vaudois, que nous félicitons d'être si bien en cour. Leur puissant protecteur ajoute, en manière de conclusion : « Un seul but à atteindre : la réelle glorification de la musique. Toutes les revendications étrangères à la réalisation de cet idéal sont vaines et sans intérêt ».

Ce n'est pas l'opinion de chacun, car, en date du 9 octobre, la *Gazette* publiait une lettre d'un Neuchâtelois : M. René Gerber, qui auréole sa signature des titres de « compositeur et chef de chœur », où nous lisons : « La question sur laquelle le compositeur s'étend surtout, à savoir l'activité des instituteurs-chefs de la Société des chanteurs vaudois, me paraît quelque peu secondaire en face de la situation pénible et générale où se trouvent quantité de musiciens (je ne parle pas des médiocres) qui n'ont que leur vocation pour subsister ; situation qui est sans doute imputable pour une bonne part à l'immixtion dans le domaine musical de certains personnages qui n'y auraient que faire.

» Il va sans dire que la valeur artistique passe avant toute autre considération ; je dois ajouter, d'autre part, que, pour ce qui concerne le canton de Vaud, les renseignements que je possède au sujet du cumul sont plutôt vagues.

» Par contre, dans le canton de Neuchâtel, de l'enquête à laquelle je me suis livré (et qui n'est pas tout à fait terminée d'ailleurs), il résulte jusqu'ici que les trois quarts pour le moins des sociétés musicales sont dirigées par des instituteurs ; si certains d'entre eux offrent toutes les capacités requises (et je ne voudrais pour rien les voir abandonner leur tâche), d'autres, en revanche, font preuve dans leur activité d'une incompétence manifeste.

» Que l'on supprime d'ailleurs le traitement qu'ils retirent de ces fonctions-là, et l'on verra si leur enthousiasme musical va beaucoup au delà ; pourtant leurs appointements d'instituteurs ne les placent guère dans un état voisin de la gêne. »

Notre beau censeur s'empêtre d'abord dans une contradiction. A ses yeux, il est secondaire de louer les mérites des instituteurs vaudois qui contribuent, comme le dit Doret, à la « glorification de la musique » ; ce qui importerait pour lui, c'est la situation précaire de quantité de musiciens. Mais, M. Gerber s'empresse de déclarer plus loin : « Il va sans dire que la valeur artistique passe avant toute autre considération ». Si en musique, ce compositeur, presque inconnu chez nous, ne montre pas plus de talent qu'en logique, ses œuvres risquent bien de ne jamais sortir de l'obscurité où elles se tiennent actuellement.

Ce qui me frappe ensuite, c'est qu'après lecture de l'article de Doret, que je n'ai cité qu'en partie, le compositeur Gerber soit encore dans le vague au sujet du cumul dans le canton de Vaud. Il n'y a pas à s'y méprendre, il existe, et à un degré plus élevé que dans notre canton, puisque Doret affirme que l'armée des chefs de chœur de la Société des chanteurs vaudois « est presque exclusivement composée d'instituteurs primaires ». Le soleil ne suffit pas à éclairer la route de certains mortels ; c'est à croire qu'ils sont dans la lune.

Quant à moi, je tombe des nues en apprenant qu'il y a tant d'incompétents parmi mes collègues chargés de directions musicales. Et c'est une enquête, non terminée, faite par M. Gerber lui-même, qui a révélé cette odieuse situation ! Ce dernier fait tout d'abord injure au bon sens de nos chanteurs qui ne sont pas candides au point de travailler sous la baguette d'un incompétent. Il fait outrage ensuite à la réputation de maints instituteurs qui n'ont que le défaut de faire des envieux.

On ne peut attacher aucune valeur à la prétendue enquête dont parle M. Gerber. Pour juger sainement son monde, il aurait fallu le voir à l'œuvre. Or, il est à présumer que notre éminent inconnu s'est borné à ramasser cancans et racontars au bord du chemin, et que c'est de ces tristes glanures qu'il a tiré son accusation que je tiens pour une grossière calomnie.

Quand on s'avise de discréditer ses concurrents par la voie de la presse, il faudrait non seulement établir les faits avec sérieux, mais encore posséder une autorité suffisante. Or, pour le moment, M. Gerber ne possède aucune notoriété, malgré les titres de « compositeur » et de « chef de chœur » dont il s'affuble. Quand ses œuvres brilleront de l'éclat de celles de nos bons compositeurs, quand ce faux pontife aura donné des preuves indiscutables de sa supériorité de « chef de chœur » dans nos concours cantonaux et fédéraux, quand, en un mot, il aura réussi à faire consacrer sa réputation encore embryonnaire, il pourra requérir le droit de juger ses partenaires.

Pour le moment, M. René Gerber use du dénigrement et de l'imposture pour évincer quelques « instituteurs-chefs » et les remplacer par des éléments professionnels, dans l'idée que la musique gagnera à ce changement. Or, rien n'est moins certain. Ce que Doret a dit plus haut des instituteurs vaudois en est une preuve. Il souhaite que les excellents résultats de nos collègues

se retrouvent « sous toutes les baguettes dites professionnelles ». C'est catégorique, me semble-t-il. La même remarque pourrait être faite chez nous en se reportant aux résultats des concours neuchâtelois. On pourrait citer de nombreux instituteurs qui sont sortis brillamment de ces épreuves, damant le pion à des artistes et non des moindres. Le conservatoire, la virtuosité ne suffisent pas pour réussir dans la direction d'un ensemble choral ; à la culture musicale doivent s'ajouter certains dons pédagogiques qui permettent à de simples instituteurs de réussir là où échouent des professionnels. Ceux-ci ne sont donc pas nécessairement supérieurs à des amateurs tant dans la direction d'une chorale que dans l'enseignement du chant. Dans ce dernier domaine, on en a eu des preuves à l'école primaire et dans certaines de nos écoles dites normales. A ce propos, il suffira de rappeler à mes contemporains qui ont fait leurs études au chef-lieu ou au Locle le pauvre bagage musical avec lequel ils se sont présentés aux examens d'Etat. L'enseignement du chant était au-dessous de toute critique ; cependant il était donné par des musiciens éprouvés, instrumentistes de valeur, compositeurs occasionnels comme M. René Gerber, mais plus modestes. Malgré leur valeur artistique, ces professeurs ignoraient tout de l'art d'enseigner et ils étaient incapables de donner une leçon qui ne dégénérât pas en un numéro de cirque.

Enfin le compositeur René Gerber se demande si l'enthousiasme musical de mes collègues chargés d'une direction de chœur va au delà du traitement afférant à cette fonction. Sur ce point, professionnels et amateurs sont sur pied d'égalité ; pas de cachet, pas de musicien. Je m'empresse d'ajouter que dans nombre de petites localités, la direction d'un chœur est pure affaire de dévouement. C'est une obligation morale pour l'instituteur et il aurait mauvaise grâce de s'y dérober ; la population lui en voudrait. Je signale ces situations en tout premier lieu à l'attention de M. Gerber ; mes collègues lui céderont très volontiers la place, et nous allons voir où s'arrête son enthousiasme musical.

J.-Ed. M.

FONDS SCOLAIRE

Mlle *Caroline Haemmerly*, ancienne institutrice, récemment décédée, a fait don au Fonds scolaire d'une somme de 2000 fr. Le Comité du Fonds a reçu avec une vive gratitude ce touchant souvenir de notre regrettée collègue.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS

LES EXAMENS DE RECRUES

Le communiqué suivant a fait dernièrement le tour de la presse :

« La Commission pour l'étude de la question de la réintroduction des examens pédagogiques des recrues a tenu le 9 novembre, à Berne, sa première session. Elle a approuvé le programme de travail qui lui était soumis, a entendu des rapports présentés par plusieurs de ses membres et a décidé d'adresser une requête aux autorités compétentes recommandant la réintroduction de ces examens. La Commission a été unanime à estimer que l'ancienne procédure, qui consistait exclusivement à mettre à l'épreuve les connaissances acquises à l'école, ne pouvait plus être envisagée, mais que les futurs examens se feraient selon de nouvelles règles qui seront étudiées par tous les milieux intéressés. »

D'après la *Schw. Lehrerzeitung*, cette Commission, présidée par le colonel divisionnaire Hans Frey, n'a aucun caractère officiel ; elle n'a été nommée ni par les Chambres fédérales, ni par le Département militaire fédéral. Elle agit de sa propre initiative. Il y a des morts qui ont la vie dure....

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DU ROLE DE L'ÉCOLE DANS L'INITIATION GÉOGRAPHIQUE PAR L'IMAGE

Une revue qui enchanta notre jeunesse, et qui nous instruisit des innombrables aspects de notre globe bien mieux que les manuels scolaires d'alors, c'est *Le Tour du Monde* de la librairie Hachette. Elle constituait une publication d'un captivant intérêt et d'une réelle beauté, en même temps que d'une haute tenue, car elle n'avait rien de l'allure échevelée et dégingandée de certain *Journal des Voyages* (voyages fictifs, évidemment) où l'on n'étalait que massacres, drames et aventures abracadabrantes.

Malheureusement, le *Tour du Monde* ne se trouvait que dans les mains d'un petit nombre de spécialistes de l'enseignement : les professeurs de géographie, et d'un certain nombre d'intellectuels et d'amateurs fortunés. Il était de bon ton d'avoir sur quelque guéridon ces trois revues de choix : la *Revue des deux Mondes*, la *Nature* et le *Tour du Monde*.

Aujourd'hui, les quotidiens et les revues hebdomadaires accordent une place assez large à la géographie et aux relations des voyageurs et des excursionnistes. Ces articles présentent fréquemment une valeur littéraire, pittoresque et documentaire réelle. Malheureusement, ou bien ils ne sont pas illustrés du tout, ou bien ils le sont d'une façon déplorable par de mauvais clichés fabriqués à la grosse qui produisent sur des papiers médiocres de vilaines taches brouillées, sauce chocolat au lait ; et non de belles et lumineuses évocations des scènes et des sites tels qu'ils s'offrent à l'objectif du photographe.

Il ne saurait rester de cette production que des impressions fausses ou très superficielles ; les couleurs manquent déjà, parce que le coût des tirages autochromes est encore très élevé ; si la luminosité de l'atmosphère jouant sur les divers plans du paysage, si la transparence du ciel et des eaux fait également défaut, que reste-t-il, je vous prie, de l'image d'un site enchanteur pour ceux qui n'ont pas eu le bonheur de le voir de leurs propres yeux ?

Certaines de ces « illustrations » données par les journaux et les revues sont innommables : ainsi des champs de neige idéalement blancs et des ciels magnifiquement bleus qui ne sont plus que de malpropres barbouillages à la dite « sauche chocolat au lait ». Et l'on comprend les quotidiens qui préfèrent ne pas illustrer du tout plutôt que de se résigner à donner de pareilles laideurs.

Cependant, l'article géographique non illustré est toujours, non seulement incomplet, mais encore trop peu évocateur pour la grande masse des lecteurs dont le cerveau n'est guère pourvu d'une collection d'images nettes et documentaires permettant d'éclairer les récits et les descriptions de ceux qui ont vu, mais qui ne réussissent pas toujours à faire transparaître dans leur texte la vision dont ils ont joui.

Il me souvient, par exemple, d'un bel article du savant W. Ritter sur la Bohême (c'était avant la guerre), qui perdait les trois quarts de son intérêt pour le grand public parce qu'il n'était concrétisé par aucune illustration, ni par le moindre croquis. Comment pourriez-vous vous enthousiasmer pour les arts si originaux de la Bohême lorsqu'on ne vous en offre aucune représentation graphique? De même, une bonne description du grand barrage d'Assouan et de l'île de Philæ, dans un de nos plus importants quotidiens. Les revues illustrées font une assez large place à l'image, mais on ne peut pas dire toujours : à la belle image. Et c'est dans une mesure très fragmentaire à cause de l'encombrement de chaque numéro. Ou bien la description ou la narration sont sacrifiées à l'image pure et simple, dont l'abondance ne supplée pas à la médiocrité de la qualité technique.

L'école a donc une œuvre à poursuivre dans ce domaine, une œuvre que personne ne peut réaliser aussi bien et aussi complètement qu'elle. Par les grands *tableaux muraux*, tout d'abord, qui offrent le charme si prenant de la couleur et aussi l'accent le plus marqué de la vérité. Nous revoyons comme si c'était d'avant-hier une vue des rivages de la Baltique avec l'île de Bornholm dans le fond, qui décorait une des parois de notre classe, il y a cinquante ans. D'autres qui représentaient des sites de la zone tropicale et des scènes de la vie dans ces régions. On ne saurait trop utiliser ce moyen précieux d'enseignement et de développement du sens de l'admiration ; les tableaux muraux devraient se succéder sans interruption sur les parois de nos salles d'écoles. Les riches collections amassées depuis plusieurs décades dans les musées scolaires cantonaux peuvent pourvoir à un service de prêts étendu sans exiger de nouvelles dépenses qui seraient mal venues et mal vues au moment actuel.

En marge des tableaux muraux, il y a les tableautins, sous forme de grandes photographies, photochromies, etc., qui demandent à être examinées de plus près, et avec lesquelles on peut constituer de

très bons ensembles sur le panneau spécial d'affichage, qui devrait exister dans toutes les classes. Ce n'est certainement pas le coût de cette planche qui peut retarder cette utile installation ! Le bois, même raboté, ne doit pas coûter « les yeux de la tête » à l'Etat et aux communes, qui ont tant de peine à le négocier sous toutes ses formes.

Les cartes postales illustrées, qui semblent gagner en qualité à mesure que leur vogue comme moyens de communications postales diminue, se prêtent aussi très bien à la préparation de beaux ensembles, en frises, surtout sur la cimaise du lambris équipée ad hoc au moyen d'un simple listel. C'est également le matériel indispensable et peu coûteux pour fournir les séances à l'épiscope et autres épidiascopes. Les maîtres peuvent ainsi « faire d'une pierre deux coups » avec un matériel qui se détériore très peu et se complète avec un minimum de frais. Le Musée cantonal vaudois s'est enrichi dernièrement d'une bonne collection sélectionnée de vues suisses en noir et en couleur comportant 180 séries, soit près de 1500 sujets, en général de premier choix.

Nous avons déjà montré, il y a quelques années, combien les grands albums pour touristes, édités par nos meilleures firmes photographiques, les Wehrli, les Gaberell, peuvent être précieux pour équiper des leçons données d'après le principe des centres d'intérêt, soit qu'il s'agisse d'une de nos vieilles cités suisses, soit que l'on veuille s'attacher à des régions particulièrement caractéristiques comme celle du Léman, de l'Oberland, du Saint-Gothard ou de l'Engadine. Nous n'aurons garde d'oublier les diapositives sur verre ou sur films. En récapitulant ces divers moyens de parler aux écoliers par l'image, et de bonnes images, l'on peut constater que ce sont les instituteurs qui sont encore les mieux outillés, au point de vue qualité, dans le domaine de l'iconographie éducative.

P. H.

INFORMATIONS

AU VIIe CONGRÈS INTERNATIONAL DU DESSIN, A BRUXELLES (août 1935.)

En fixant à cette année le VIIe Congrès du Dessin, le Comité de la Fédération internationale pour l'enseignement du dessin et des Arts appliqués ne s'attendait évidemment pas à une grande participation, à cause de la crise économique, de la baisse générale des traitements et des antagonismes nationaux. Et cependant ce VIIe Congrès réunit plus de 500 délégués et participants venus de toutes les parties du globe, même du Japon, de la Chine, de l'Afrique du Sud, etc. On y vit même une métisse indienne ! En revanche, les Allemands s'abstinrent presque complètement.

Bien que les rapports officiels des discussions n'aient pas encore été publiés, je crois bon de donner ici une première impression sur les résultats de ce congrès qui marque nettement une nouvelle orientation de l'enseignement du dessin.

Les congressistes furent répartis en quatre sections : 1° française ; 2° allemande ; 3° anglaise ; 4° flamande. Les sujets proposés étaient ainsi discutés simultanément dans les quatre sections pour gagner du temps, puis les conclusions votées dans une séance commune. Et néanmoins le temps manqua pour discuter à fond tous les sujets à l'ordre du jour. On sait que dans les réunions internationales, ce sont toujours les mêmes raisons qui empêchent d'approfondir une étude : pour donner plus d'éclat aux congrès, on fait appel à des « personnalités » éminentes qui, n'étant pas du métier, se cantonnent prudemment dans les généralités et qui, pour faire plaisir aux congressistes proclament sur tous les tons l'*importance* et la *nécessité* de l'enseignement du dessin. C'est prêcher à des convertis, car les professeurs de dessin sont, par définition, acquis à tout le bien qu'on dira de leur discipline.

Il est vrai qu'en Belgique la situation est en ce moment assez critique. La nécessité urgente de faire des économies oblige le gouvernement à diminuer son personnel enseignant et le nombre des cours ; naturellement on a voulu faire des coupes sombres tout d'abord dans les branches dites « secondaires », et en premier lieu dans le dessin. Les intéressés se sont défendus en démontrant une fois de plus que le dessin est nécessaire à toutes les professions et que son rôle est infiniment grand dans un pays industriel comme la Belgique. Ils ont alors saisi l'occasion d'un Congrès universel du dessin pour fortifier dans l'esprit d'un gouvernement prêt à toutes les mesures l'idée que le dessin est une branche **essentielle** et non **accessoire.** D'où l'abondance des discours sur l'importance de cet enseignement.

Mais ce qui intéressait les congressistes étrangers, ce n'était pas ce point de vue national et momentané, c'était surtout les questions de **méthodes.** Les quatre sections travaillèrent avec diligence à résoudre les diverses questions à l'ordre du jour, questions qui ont été publiées par l'*Educateur* ce printemps déjà. J'y reviendrai plus tard, quand les rapports complets auront paru.

Après ces discussions, qui eurent lieu dans la salle des congrès de l'Exposition universelle, les congressistes furent invités à étudier les méthodes d'enseignement expérimentées actuellement en Belgique. C'est là que vraiment ils ont élargi leur horizon et acquis de nouvelles et précieuses connaissances sur la branche qu'ils enseignent. Il est hors de doute que les Belges jouent dans l'Europe occidentale le même rôle de pionniers que les Autrichiens, conduits par **Rothe** et **Cizek**, jouent dans l'Europe centrale. Ils ne se contentent pas de répéter les mêmes formules, ils cherchent, expérimentent et comparent les résultats.

A Bruxelles, deux expositions principales permettaient d'étudier leurs réformes : la plus grande est installée en permanence dans le Palais du Cinquantenaire, l'autre, provisoire, se trouvait dans le pavillon de l'Enseignement de l'Exposition universelle.

Il est difficile de caractériser en quelques lignes les principes des méthodes belges. Autant de professeurs, autant d'opinions. Cependant on peut dire que trois personnalités sont considérées comme chefs de file. Tout d'abord M. **Liénaux**, inspecteur du dessin, a entrepris de réformer complètement

l'enseignement de cette branche, en publiant une « Collection pédagogique de l'enseignement du dessin », dont plusieurs cahiers fort bien imprimés ont déjà paru. — Dans le domaine de l'histoire de l'Art et du dessin technique, M. **Paul Montfort**, professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, a publié récemment des traités très appréciés. — Un troisième auteur, M. **Jules Vinet**, professeur à l'Ecole normale de Virton, s'est fait connaître, en 1932, par une « Méthodologie du dessin », qui résume tout ce qu'un instituteur doit savoir pour enseigner cette branche.

Durant le congrès de Bruxelles, c'est M. Liénaux qui fut chargé d'exposer aux participants de langue française l'essentiel des méthodes belges. Ses explications, appuyées par de nombreux exemples pris dans le matériel d'enseignement des stands des deux expositions, furent suivies avec un profond intérêt par la foule compacte des congressistes.

D'une manière générale, les méthodes belges actuelles sont fortement influencées par les théories du **Dr Decroly** sur la « **centralisation** ». Et il est curieux de constater comment les Belges appliquent cette méthode de la centralisation au dessin. Ce n'est pas le lieu, ni le temps qui servent de centres d'intérêt, mais les **formes géométriques.** Le maître « **groupe les formes et les reliefs qui ont un caractère commun** ». Le maître choisit-il, par exemple, le **cylindre** comme centre d'intérêt, l'élève l'étudie à fond, dans toutes les positions, en cherche les ombres, le rendu avec des hachures, puis applique les notions acquises en dessinant **toutes sortes d'objets dérivant du cylindre** : cruche, pots, chaudrons, chapeau, arrosoir, etc. Enfin il dessine de mémoire les objets dessinés préalablement d'après nature.

La méthode n'est pas entièrement nouvelle chez nous puisque dans l'*Educateur*, il y a quelque quinze ans, M. Payer, professeur à Lausanne, l'avait suggérée en composant même une ou deux leçons-modèles, une en particulier sur l'ovale. M. Liénaux a le mérite de développer systématiquement cette méthode de la « centralisation » en étudiant successivement les principaux corps géométriques et en indiquant les applications possibles.

Un second principe mis en honneur par les réformateurs belges est celui du « **raisonnement** ». On reconnaît maintenant que l'observation seule ne suffit pas ; il faut que la raison vienne à son secours. *Le raisonnement, affirme M. Liénaux, peut servir efficacement comme moyen correctif de la vision... L'élève est trop vite invité à traduire sans avoir eu l'occasion de comprendre : du coup, le dessin devient une épreuve que redoutent les moins doués et qui fait des mieux doués des machines à dessiner... Jusqu'à présent, la méthodologie a surtout porté sur l'éducation par le sens et pour le sentiment, elle a trop délaissé le facteur jugement et raisonnement.*

C'est exactement ce que Rothe enseigne tout au long de ses ouvrages. Sans connaître Rothe, les Belges arrivent donc aux mêmes conclusions que lui, par d'autres chemins il est vrai. Une convergence de conclusions aussi remarquable permet d'entrevoir dans un avenir prochain une base solide pour une méthode générale d'enseignement du dessin.

M. Liénaux et ses collaborateurs ont introduit en Belgique d'autres innovations Importantes, tout d'abord la technique de la **plume Redis** (qu'ils appellent *plume à spatule*), dont ils proclament les mérites avec enthousiasme, surtout dans le domaine de la décoration et du croquis. Ils affirment même que l'apparition de cette plume est *un événement dans l'histoire du croquis.*

Autre innovation : la **caricature** vient d'être introduite dans les écoles belges. M. Liénaux n'eut pas de peine à la justifier aux yeux des congressistes, qui furent fort étonnés des résultats obtenus. Personnellement, je fus agréablement surpris de voir mes suppositions si bien confirmées : la première fois que dans l'*Educateur* je proposai l'introduction de cet art à l'école, en donnant une leçon-type, je fus vertement rappelé à l'ordre par certains collègues très offusqués d'une idée aussi « baroque ». Les sceptiques devraient bien aller voir ce qui se fait en dehors de notre petite Suisse romande avant de railler et de critiquer.

La **partie récréative** du Congrès fut particulièrement abondante et parfaitement organisée par nos amis belges : visite guidée aux musées d'Anvers, de Bruges, de Bruxelles. Excursions sur l'Escaut et sur le littoral, à Zeebruge, à Ostende, et visite aux églises, cathédrales, béguinages, etc. Que de richesses artistiques vues trop rapidement ! Ce n'est pas six jours, c'est une année qu'il faudrait pour examiner tout cela et pour en jouir pleinement.

Pendant le Congrès, la Fédération internationale pour l'enseignement du dessin et des arts appliqués, dont la tâche est de coordonner les efforts des professeurs du monde entier dans l'élaboration d'une méthode rationnelle, tint deux séances. Sur la proposition de la Section française, on décida de fixer en 1937, à Paris, le prochain Congrès international, dans le cadre de la future **Exposition internationale des Arts décoratifs.** Un comité s'est déjà constitué à Paris, qui a pour président M. Hourticq, membre de l'Institut. Pour répondre au vœu général des congressistes de cette année, les questions à discuter seront cette fois moins nombreuses, ce qui permettra de les étudier et de les discuter plus à fond. Richard Berger.

P. S. — A propos de la solution du problème de la perspective du cercle proposé par M. Liénaux, et qui est cause de la polémique des derniers numéros de l'*Educateur*, je prends acte de la déclaration par laquelle M. Luthi reconnaît qu'il s'est fourvoyé. De mon côté, je retire ma supposition qu'il a étudié la perspective à l'Université : j'aurais dû penser, en effet, que ce n'est pas dans un établissement aussi sérieux qu'on a inventé la « pseudo-ellipse ». Quant à ses appréciations sur mon exposé, elles s'expliquent assez par un état d'esprit que l'on devine. Pourtant, M. Luthi voudra bien concéder que ce n'est pas ma faute s'il est venu *trancher* si péremptoirement en s'appuyant sur de la géométrie fantaisiste. Je ne discute pas ses derniers arguments, car les lecteurs de l'*Educateur* sauront bien juger par eux-mêmes qui de nous deux a « massacré et embrouillé le sujet ». R. B.

PRATIQUE

PRO JUVENTUTE AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DU CALCUL

Sous ce titre, M. E. Meister, instituteur à Neuhausen, a publié dans le numéro d'octobre de la revue *Pro Juventute* un article dont nous donnons ici un résumé, dans la pensée qu'il offrira pour les instituteurs de la Suisse romande un intérêt d'autant plus vif qu'un grand nombre d'entre eux collaborent activement à la vente des timbres et cartes Pro Juventute.

M'étant occupé plusieurs fois déjà avec mes élèves de la vente de Pro Juventute, j'ai eu l'idée de mettre cette circonstance à profit pour mon enseignement du calcul. Voici quelques exemples de la façon dont je m'y suis pris.

Une heure entière est consacrée à l'instruction des vendeurs pour les rendre attentifs, en particulier, à la différence entre le coût des timbres et leur valeur d'affranchissement. Je commence par des exercices avec une seule espèce d'article (5 séries de cartes à 1 fr. 25, ou 13 timbres de 20 centimes). J'autorise les écoliers à inscrire les produits partiels. Je les familiarise ensuite avec la façon de rendre la monnaie.

Cela fait, j'enseigne aux enfants à chiffrer le produit de leurs ventes au moyen du tableau suivant, dont ils reçoivent un exemplaire en même temps que leur matériel de vente.

QUARTIER N° ..... VENDEUR : .....

Matériel	Reçu 1re fois	Reçu 2e fois	Reçu 3e fois	Reçu 4e fois	Reçu	Rendu	Vendu	à ct.	Recettes Fr.	Recettes Ct.
5 ct.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....
10 ct.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....
20 ct.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....
30 ct.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....
Séries cartes postales	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1.25	.....	.....
» » vœux	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1.25	.....	.....
							Total . .		.....	.....
							Fr.	Ct.		
					1er acompte		.....	.....		
					2e »		.....	.....		
					3e »		.....	.....		
					Somme		.....	.....	.....	.....
								Reste	.....	.....
								en +	.....	.....
								en —	.....	.....

L'expérience m'en a prouvé l'utilité. Il facilite le contrôle par l'élève lui-même et par l'instituteur. Aucun supplément de matériel ne doit être remis au vendeur sans qu'il soit inscrit au tableau. Il en est de même de l'argent touché et versé à la caisse. Il y a là un premier exercice de comptabilité très utile.

Je fais remplir plusieurs de ces tableaux de suite, en laissant les enfants déterminer eux-mêmes les chiffres du matériel touché. Il faut veiller seulement à ce que, dans leur enthousiasme, ils ne dépassent pas les probabilités.

J'insiste pour qu'autant que possible ils reconstituent des séries de 5 cartes avec les séries dépareillées. En calculant le produit de leur vente, ils arrivent facilement à la notation de 4, 6 séries, par exemple, pour 4 séries complètes, plus 3 cartes isolées, à 1 fr. 25 la série. Le calcul en devient plus facile qu'en disant : 4 séries à 1 fr. 25, plus 3 cartes à 25 centimes.

Le total une fois établi, je fais remarquer aux enfants l'importance des versements partiels à la caisse, qu'ils font bien d'opérer pour éviter des pertes d'argent ; ils ont aussi l'avantage de leur permettre d'échanger leur petite monnaie contre des billets. Ces versements partiels se font au moment où l'enfant vient se réapprovisionner en matériel.

Ces différents points doivent être soigneusement enseignés aux élèves pendant la leçon préparatoire. Cela fait, il s'agit de répartir les vendeurs entre les 20 quartiers de vente, dont l'importance a été choisie inégale, afin de pouvoir en confier le service à des enfants d'aptitudes variables.

Le matin du 1er décembre, tout est en émoi. Je calme l'impatience de mon petit monde en lui expliquant la signification de la journée qui les fait coopérer avec des dizaines de milliers de camarades, sur tout le territoire de la Confédération, pour soulager la peine d'autres milliers d'enfants. Puis les groupes s'égaillent par la ville ; les uns reviennent deux ou trois fois dans la journée chercher du matériel, les autres ne rentrent que le soir ; tous sont fort fatigués, tant ils ont mis de zèle à accomplir leur mission.

Aux heures de classe suivantes, nous établissons le bilan de la vente dans les 20 quartiers. Le travail est semblable à celui que nous avions déjà pour chaque couple de vendeurs.

Mais nous ne nous en tenons pas là. Nous calculons la valeur d'affranchissement des timbres vendus, le prix de revient des cartes, puis la somme à rembourser à la poste, en tenant compte du ¼ de centime qu'elle retient par timbre. Cela nous permet d'établir le montant du bénéfice net laissé par chaque article.

Nous recherchons la proportion pour-cent de pièces vendues et invendues dans chaque catégorie, le pour-cent du bénéfice total dû à la vente de chaque article, le pour-cent du bénéfice net par rapport au bénéfice brut.

Le total de ces derniers calculs est reporté sur un tableau. Les enfants se rendent ainsi compte du grand travail exigé par l'élaboration d'un tableau de ce genre et apprennent à discerner des rapports que de longues explications auraient peine à faire entrer dans leur esprit.

VENTE DE TIMBRES ET DE CARTES DU 1er DÉCEMBRE 1934

	Reçu	Rendu	Vendu	Recette brute		Affranchissement		Remise ¼ ct. p. timb.		Remise totale à la Poste		Recette nette		% matér. vendu	% recette timb.	% recette nette totale
				Fr.	t.	Fr.	ct.	Fr.	t.	Fr.	ct.	Fr.	ct.			
5 ct.	3300	532	2768	276	80	138	40	6	92	145	32	131	48	83,9	23,6	15,7
10 ct.	4300	267	4033	604	95	403	30	10	08	413	38	191	57	93,8	33,6	22,9
20 ct.	3300	507	2793	698	25	558	60	6	98	565	58	132	67	84,6	23,2	15,9
30 ct.	1300	157	1143	457	20	342	90	2	85	345	75	111	45	87,9	19,6	13,4
1. Total vente des timbres				2037	20	1443	20	26	83	1470	03	567	17		100 %	67,9
	Séries	Séries	Séries			remise 60 ct. p. série										
Cartes	250	32,2	217,3	272	—	130	56			246	72	141	44	87	52,8	16,9
Vœux	250	56,2	193,3	242	—	116	16					125	84	77	47,2	15,2
2. Total vente des cartes				514	—	246	72			246	72	267	28		100 %	32,1
Total 1 + 2. . . .				255	20	1689	92			1716	75	834	45			100%
Produit des crousilles												13	13			
Recettes nettes 1934												847	58			

Les données de ce tableau sont alors consignées dans des graphiques dont l'un concerne le nombre de pièces vendues et l'autre le produit de la vente en francs.

Enfin, nous établissons un troisième graphique où des colonnes juxtaposées représentent le bénéfice net pour une série d'années.

La vente de Pro Juventute nous fournit ainsi une de ces occasions assez rares d'éprouver le savoir-faire et l'honnêteté de nos élèves. Il ne faut pas la laisser échapper.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

VIENNENT DE PARAITRE :

Noël des enfants

(66e année)

Une brochure in-16 avec couverture en couleurs . . . . . Fr. —.30

Noël de la jeunesse

(63e année)

Une brochure in-16, avec couverture en couleurs . . . . . Fr. —.30

Ces deux brochures sont décorées, cette année-ci, de compositions originales dues à un jeune artiste. *Noël des enfants* contient d'intéressantes histoires écrites par des auteurs connus et aimés tels que Ch. Honoré, L.-S. Pidoux, Ketty von Allmen. Tout en distrayant les petits lecteurs, elles leur apprendront à penser aux autres. Les jeunes héros de ces récits deviendront bien vite pour eux des amis. Ils ne regretteront qu'une chose, c'est que la brochure soit si tôt finie.

Dans le *Noël de la jeunesse*, les récits sont plus instructifs ; deux histoires authentiques remontent au temps de la Révocation de l'Edit de Nantes. L'une est une tranche de la vie du huguenot Philibert Hamelin, qui se sacrifie pour annoncer la religion réformée. De Genève, où il a installé pour imprimer la Bible des presses encore bien primitives, il parcourt les routes de France, guetté, menacé à chaque instant d'être arrêté par les dragons du roi. Il va de l'avant jusqu'au jour où il est découvert et martyrisé.

Le second récit fait revivre Bernard Palissy, le célèbre potier et émailleur, qui succède à son ami dans ses dangereuses missions.

Un autre exemple de vaillance. beaucoup plus près de nous, est celui de William Booth, fondateur de l'Armée du Salut. Tout jeune, il perdit son père et travailla un temps au bureau des prêts sur gages ; les misères qu'il y vit orientèrent sa vie dans une voie nouvelle. Lui aussi eut à souffrir pour ses convictions religieuses et il sortit victorieux de la lutte ; lui et sa femme mirent toute leur force et toute leur foi à soulager des milliers de déshérités non seulement dans l'immense ville de Londres, mais dans le monde entier où son œuvre s'est développée.

Rabais par quantités.

Par	12	exemplaires	. . . . .	Fr. —.25	l'exemplaire
»	25	»	. . . . .	» —.24	»
»	50	»	. . . . .	» —.22	»
»	100	»	. . . . .	» —.20	»

Bibliothèque nationale suisse
Berne

Ce n'est pas ce que fait le vieillard

mais c'est ce que fait l'homme jeune qui décide du bonheur ou de la misère de sa vieillesse. Si le jeune homme a pris la précaution d'assurer son existence, il sera libéré des soucis matériels à l'époque de ses vieux jours.

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la Vie
Fondée en 1872

Capital et réserves techniques fr. s. **185 000.000.-**

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction de la Genevoise, place de Hollande, 2 **Genève**

ou à A. GROSSI, agent général pour le canton de Vaud, place St-François, 5, **Lausanne**

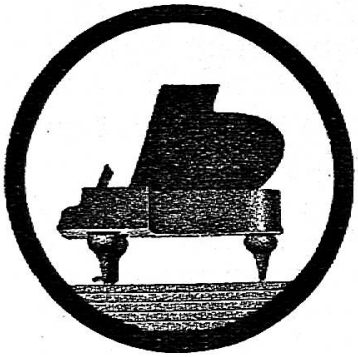

Exigez les

PIANOS A QUEUE

Burger & Jacobi

INSTRUMENTS SUISSES
DE HAUTE QUALITÉ.

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Chamoisage de peaux — Fabrication de **Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d Pins 15

Editeurs responsables : A. Rochat et C. Grec

N° 45. — LXXIe ANNÉE LAUSANNE, 7 décembre 1935

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:
ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:
M. CHANTRENS, Territet
H. BAUMARD, Genthod
H.-L. GÉDET, Neuchatel
J. MERTENAT, Delémont

Rédacteur du « Bulletin »:
CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:
Al. CHEVALLEY, Lausanne
Ad. LAGIER, Genève
Mlle N. LOBSIGER, Petit-Lancy
J.-E. MATTHEY, Neuchatel
H. SAUTEBIN, Delémont

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :
AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :
Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A. Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

JEMALT et HUILE de FOIE de MORUE

C'est le moment maintenant de donner de l'huile de foie de morue aux enfants. Vous avez peut-être dans votre classe plusieurs écoliers auxquels une cure d'huile de foie de morue serait salutaire.

Lorsque les enfants ne peuvent pas prendre l'huile de foie de morue à cause de son goût désagréable, lorsqu'ils ne la supportent pas bien ou qu'elle leur fait perdre l'appétit, conseillez leur le

préparation savoureuse et digestible à l'huile de foie de morue.

Grâce à sa saveur délicieuse, les enfants le prennent avec enthousiasme et l'estomac le plus délicat le supporte aisément.

Le JEMALT est composé d'extrait de malt WANDER et de 30 % d'huile de foie de morue norvégienne désodorisée et solidifiée. Déjà après quelques jours, les parents constateront chez leur enfant un regain d'appétit, une meilleure mine et le retour à la joie de vivre.

Le Jemalt est en vente dans toutes les pharmacies en boîtes à fr. 2.25 et fr. 4.50.

Dr A. Wander S. A., Berne